D'un différend sur les observables à une différence de traitement des observables

Patrick Charaudeau
Université de Paris XIII
CNRS-LCP

Il est toujours difficile en analyse du discours (AD) de déterminer ce qui est de l'ordre de la norme sociale, le sujet parlant étant un être social, et ce qui est de l'ordre du comportement particulier des individus, le sujet parlant étant un être singulier. Cela pose une double question : qu'est-ce qui conditionne —voire, surdétermine— le sujet parlant ? De quelle marge de manœuvre il dispose pour user de stratégies individuantes ? Car comme être social, il participe du jeu de régulation de la vie en société qui fabrique des normes, et comme être singulier, il cherche faire valoir son idiosyncrasie. Cela renvoie à la question de savoir ce qu'est le contexte, terme employé en divers sens, et toujours de façon floue.

En 2005, dans son ouvrage *Le discours en interaction*[1], Catherine Kerbrat-Orecchioni rappelait le problème que posait la notion de "contexte" dans les études portant sur les conversations, en précisant qu'il faut distinguer « contexte extra-discursif » et « contexte intra-discursif »[2]. Chacun d'eux peut être envisagé de façon étroite ou large, *micro* ou *macro* : le « cotexte » pour l'intra-discursif, la « situation » pour l'extra-discursif, qui peut aller de l'environnement immédiat à la société. Elle rappelait également l'opposition qui s'est faite jour entre les partisans d'une étude *déterministe* exigeant une étude préalable des éléments de la situation (Hymes, Gumperz[3]), et les partisans d'une étude constructiviste se centrant sur la manifestation des échanges (la *Conversation Analysis*), les éléments externes étant, disent-ils, toujours internalisés. Et puis, elle précisait sa position : l'analyse doit s'opérer dans un double mouvement « *top-down* et *bottom-up* »[4], mettant en évidence l'interaction entre l'externe situationnel (plus ou moins stable) et l'interne se construisant (où peut surgir le variable). Car il y a de l'externe non marqué, qui est pourtant présent de façon implicite, et de l'intra qui n'est interprétable que par référence à l'externe.

En effet, sur le plan théorique, on peut faire l'hypothèse que les individus vivant en société cherchent à établir des lieux de stabilité des comportements et de la relation forme-sens, condition *sine qua non* pour pouvoir échanger et tenter de se comprendre, cette stabilisation résultant d'une récurrence d'échanges qui par couches successives finissent par se socialiser. C'est une position curieuse que celle des « constructionnistes » qui dénient tout matériau préexistant : la langue, en tant que système phonétique, morphologique, syntaxique et sémantique n'existerait donc point ; plus de grammaires possibles, plus de dictionnaires. N'existeraient pas davantage des manières de parler, des usages normés, et donc les individus ne sauraient jamais à quoi se raccrocher pour se comprendre. Un constructivisme radical détruirait toute idée de régulation sociale et de vie collective. L'échange et ses tentatives de compréhension reposent sur des systèmes de reconnaissance, et ce sont ces systèmes de reconnaissance que l'analyste des faits de langage a pour tâche de décrire de sorte à pouvoir mieux

[1] Kerbrat-Orecchioni C., *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.
[2] *Ibid.*, p.72.
[3] Et l'on peut rajouter Bourdieu.
[4] *Ibid.*, p.75.

analyser les stratégies individuantes des sujets parlant. La cause est donc entendue de ce point de vue.

1. Le discours et les observables

Reste une question maintes fois débattue : analyser les conversations, les dialogues, ou, d'une façon générale, les interactions verbales, est-ce faire de l'analyse du discours ? Catherine Kerbrat (dorénavant Catherine[5]) affirme haut et fort que son travail consiste bien à faire de l'analyse du discours, plus précisément *des* discours, ce qui n'est pas le point de vue d'autres analystes du discours, comme Dominique Maingueneau qui s'en tient à une définition restrictive de l'analyse du discours, laquelle doit être distinguée de ce qu'il appelle « l'analyse de la conversation[6] ». Il n'est pas question ici d'entrer de nouveau dans une tentative de définition de l'analyse du discours qui a diverses acceptions selon qu'on la considère du point de vue français ou anglo-saxon, linguistique, textuel sémiotique ou philosophique, comme en témoigne l'article du *Dictionnaire d'analyse du discours*[7]. Je voudrais seulement apporter mon point de vue qui, à la fois, intègre dans ce domaine les analyses interactionnelles, telles que les pratique Catherine, et montrer en quoi l'analyse du discours que je pratique en diffère, du moins méthodologiquement.

Loin d'entrer dans la question de la délimitation des territoires, mais sans pour autant confondre les différents présupposés théoriques, je propose en effet de considérer que le discours est le résultat d'un entremêlement entre un matériau, un mécanisme et une signifiance. Le *matériau* est le langage en tant que système linguistique se composant de divers sous-systèmes (phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique). Ce matériau est à la fois stable, fortement normé, parfois même codé, se définissant de façon structurelle (synchronie) dans un jeu de combinaisons (syntagmatique) et oppositions (paradigmatique), et pouvant changer dans le temps (diachronie) du fait d'une interaction constante entre langue et parole. Le *mécanisme* est celui de la mise en activité de l'acte de langage, processus d'énonciation, au sens large, au centre duquel se trouve le sujet parlant qui, s'appuyant sur les données externes de la situation de communication ordonne son acte de langage en fonction de différents modes d'organisation (narratif, descriptif, argumentatif, énonciatif), ce pourquoi on peut parler d'acte de *mise en scène de la parole*. La *signifiance* est le lieu où se construisent les savoirs sur le monde, savoirs de connaissance et savoirs de croyance qui s'organisent en systèmes de pensée témoignant des imaginaires sociaux qui caractérisent une société, selon les groupes qui la composent. Dans ce lieu s'entrecroisent diverses paroles dans un jeu d'intertextualité qui rend difficile leur interprétation.

Dans l'étude des interactions verbales, comme dans celle de tout type de production langagière, on retrouve ces trois dimensions de l'acte de langage. Lorsque Nicolas Sarkozy, déclare, lors du dernier débat présidentiel de 2012, en ouverture de l'échange, prenant la parole après François Hollande : « Moi, je veux autre chose, je veux que ce soir soit un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité et que les Français en liberté choisissent », il utilise le matériau linguistique de la langue française (choix des mots du lexique, constructions de phrase, intonation, rythme et débit). Il met en œuvre

[5] Nous nous connaissons depuis 1969, année de mon arrivée à l'université de Lyon II.
[6] Maingueneau D., « Analyse du discours et analyse des interactions orales : Problèmes de frontières », in Soulages J.-C. (dir.), *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, PUR, 2015, p.39.
[7] Charaudeau P., et Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil, 2002.

une mécanique énonciative qui est encadrée par une certaine situation (position de face à face interlocutoire entre deux candidats au suffrage universel, dans un dispositif télévisuel, dont la finalité est la conquête de l'électorat), qui lui permet de manifester sa différence vis-à-vis de son adversaire (« je veux autre chose »). Il se construit ainsi un ethos volontariste (« je veux ») et de sincérité (« un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité »), et il signifie qu'il défend une valeur démocratique (« que les Français en liberté choisissent »). C'est pourquoi on peut dire, c'est en tout cas mon point de vue, que l'analyse des interactions fait partie de l'analyse des discours. Et vis-à-vis de ceux qui veulent donner à l'analyse du discours un sens restrictif, disons, comme le dit d'ailleurs Dominique Maingueneau dans l'article susmentionné, que dès lors que l'on aborde les faits de langage de ces trois points de vue, on a affaire à une étude du discours, quel que soit son mode d'analyse.

2. D'un différend éclairant

Qu'est-ce qui fait alors que Catherine et moi avons eu un différend lorsque nous avons confronté nos analyses sur le dernier débat présidentiel entre François Hollande et Nicolas Sarkozy ? C'est ce que je voudrais considérer ici sur un point particulier : le langage de Sarkozy. Dans mon étude, je concluais entre autres choses, à propos du langage de Nicolas Sarkozy :

« On pourra considérer ce langage auquel il nous a habitué depuis 2007 (et même avant) peu convenant, voire grossier, truffé d'impropriétés syntaxiques, de fautes d'accord, de méconnaissance du vocabulaire[8]. C'est pourtant ce langage nouveau qui a contribué à son ascension politique et à son succès lors des présidentielles de 2007. On n'en détaillera pas toutes les caractéristiques rhétoriques[9], mais il s'est posé, comme pour le reste de ses promesses politiques, en rupture avec le langage convenu, policé, hypocritement déférent et quelque peu langue de bois des traditionnels débats politiques : interpellation et implication directe de l'interlocuteur, oralité de plaidoirie, formules chocs à l'emporte-pièce et litanies de «je veux», montrant peut-être un caractère pulsionnel mais donnant une impression d'authenticité, de volontarisme, d'homme d'action capable de s'opposer à tous les politiquement corrects. L'humour, chez lui, n'était alors guère de mise bien qu'on y décelait de temps en temps une ironie méprisante vis-à-vis de ses adversaires. »[10]

Catherine, ayant décortiqué de façon détaillée non seulement la grammaire et le vocabulaire de Sarkozy dans les débats de 2007 et 2012 pour y traquer d'éventuelles bourdes, mais également celui des candidats d'autres débats présidentiels, a contesté une partie de mon propos, en disant : « Je n'ai quasiment rien trouvé à me mettre sous la dent, à part le pataquès des "remarques *ad nominem*" pour "*ad hominem*" — mais je ne sais pas combien de personnes ont pu le remarquer (et Chirac dit bien "décade" pour "décennie"), quant à son "Berlusconi est berlusconiesque" (partout mal transcrit d'ailleurs), c'est bien plus une "trouvaille" volontaire qu'un solécisme. » Elle me fait

[8] « Roland Barthesse » pour *Roland Barthes*, à l'occasion de la remise de décoration à Julia Kristeva ; les « Roujon Macquart » de Zola et non les *Rougon-Macquart,* dans un propos off ; « un projet *pérein* » et non *pérenne*, rapporté par le journal *Le Monde*.
[9] Voir notre *Entre populisme et peopolisme*, Paris, Vuibert, 2008.
[10] Voir notre « L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012 », revue *Langage et société* n° 146, décembre 2013.

remarquer qu'il a employé « 6 passés simples, [un] bel imparfait du subjonctif, [des] structures interrogatives impeccables, et même des liaisons ! (juste une licence grammaticale : un énoncé avec sujet implicite de l'infinitif différent de celui de la principale) ». Elle estime que « on ne peut pas dire que Sarkozy maîtrise mal la langue française, il maîtrise au contraire admirablement bien les variations de registre. Tout ce que l'on peut dire, et qui est incontestable, c'est que dans ces débats il recourt plus que les autres candidat/e/s à des phénomènes caractéristiques d'un oral relativement familier. Mais dans l'ensemble, un parler tout ce qu'il y a de plus académique ». Et elle conclut sur ce sujet : « Sarkozy parlant mal le français (il est tout de même avocat de profession), cela me semble être une idée reçue qui reste entièrement à prouver. »[11] Dans un colloque organisé par l'université de Stockholm sur les débats politiques dans les pays de langue romane où nous nous sommes retrouvés, elle a montré de façon incontestable que dans les débats présidentiels antérieurs, les candidats présentaient des caractéristiques similaires qui sont souvent qualifiées d'impropriétés alors qu'elles appartiennent à la grammaire de l'oral.

Catherine a raison. Si, comme elle dit, « l'on prend la peine d'écouter ces débats et de les transcrire fidèlement (car les transcriptions journalistiques ou "officielles " traduisent tout ça en "bon français"), on a l'impression que ce n'est que du charabia, des phrases bancales et inachevées, des ruptures de construction incessantes (curieusement, le pire à cet égard il semble que ce soit Mitterrand), [alors qu']à l'oral avec la prosodie tout passe très bien »[12], on ne peut que lui donner raison, car il est vrai, on le sait, depuis les travaux de Claire Blanche Benveniste et d'autres auteurs, qu'il y a une grammaire de l'oral différente de l'écrit, et que pour décrire celle-là, il convient d'être attentif à tout ce qui constitue l'oralité (phonétique, prosodie, rythme, débit, constructions inversées, disjointes, etc.), ce qui implique, pour l'analyse, de faire des transcriptions rigoureuses selon un codage particulier. De ce point de vue, sa critique à mon propos est recevable, mais si l'on comprend celui-ci comme prétendant essentialiser la façon de parler de Nicolas Sarkozy. Or, ce n'était pas mon intention. D'ailleurs, je n'ai pas dit que Nicolas Sarkozy « parlait mal le français ».

Je lui ai donc répondu —et c'est ici que la controverse est intéressante, car elle met en évidence deux façons de procéder à l'analyse des discours— que je me faisais l'écho des commentaires qui ont circulé à propos de la façon dont parle Nicolas Sarkozy. Elle m'en tient acte : « Tu me dis que ton objectif à toi est moins d'analyser "la façon dont s'exprime Sarko" que la façon dont certaines personnes parlent de la façon dont Sarkozy s'exprime. Soit. Mais d'une part, on se demande comment ces personnes sont choisies (qui entre nous mélangent tout : le problème des références culturelles, du registre, des "fautes" de syntaxe ou de vocabulaire en se contentant d'un ou deux exemples — toujours les mêmes — et sans avoir la moindre idée de ce qu'est la grammaire de l'oral), si elles sont représentatives de l'ensemble des récepteurs, et dans quel type d'écrit ces évaluations apparaissent. »[13] Je me justifie en précisant que j'ai un corpus très important de ces commentaires : commentaires journalistiques, commentaires de différents acteurs du monde intellectuel dans les tribunes d'opinion de la presse écrite, dans des livres et des écrits pamphlétaires.

---

[11] Je reprends ici les propos de notre échange par courrier électronique, parfois recomposés pour les besoins de l'harmonie syntaxique, mais jamais trahis.
[12] *Ibid.*
[13] *Ibid.*

Mais la critique est surtout intéressante pour ce qu'elle dit de la façon d'aborder l'analyse des discours. C'est que, en effet, on peut aborder un même texte de deux façons différentes sans que celles-ci s'excluent l'une l'autre. On peut à propos du corpus que constituent les débats présidentiels, faire une analyse linguistique des faits de discours (ce qui renvoie à ce que j'appelais précédemment la combinaison d'un matériau langagier avec le mécanisme énonciatif), ce que fait Catherine, ou en faire une analyse psycho-socio-discursive, ce que je fais pour ma part. Se sont deux démarches qui ont chacune leur pertinence. La première décrypte une certaine réalité langagière, indépendamment des jugements que l'on peut porter sur celle-ci, la seconde rapporte les représentations qui se font jour à propos des manières de s'exprimer. Cela fait que l'analyste qui suit cette voie n'a pas besoin d'avoir recours à une transcription rigoureuse comme elle s'impose dans la première voie, car il recueille ce que disent les commentaires tels qu'ils perçoivent les faits de langage. Que ces commentateurs ne perçoivent pas ladite réalité langagière est bien normale parce qu'ils n'ont pas fait des comparaisons systématiques et parce qu'ils ne disposent pas des outils pour analyser ces faits de langage. C'est ainsi que circule la parole publique au risque des clichés, stéréotypes et autres interprétations erronées. C'est ainsi que se construit le sens social. Ce n'est pas une « méta-analyse du discours », comme elle dit, c'est une autre façon de rendre compte des faits de discours[14]. C'est que les observables ne sont pas les mêmes. Il est de même pour ce qui concerne le domaine de l'analyse argumentative. Dans une perspective d'analyse socio-discursive, je propose de distinguer « persuasion » et « argumentation », celle-ci n'étant qu'un outil au service de celle-là[15]. On pourra juger que tel propos tenu par tel orateur est un paralogisme au vu des lois du raisonnement, cela n'exclut pas qu'il puisse avoir une force de persuasion. Et l'on sait que l'effet de persuasion peut s'obtenir sans avoir recours à une organisation argumentative du discours. On se trouve ici dans le même cas : une réalité langagière[16] qui n'est pas perçue ou qui fait l'objet de jugements erronés. Mais il est vrai que pour pouvoir dire que ces jugements sont erronés, il faut pouvoir les confronter à ce qu'un autre type d'analyse permet de mettre en évidence. Se complètent ici ce que l'on peut appeler une *analyse linguistique des faits de discours* et une *analyse discursive de la parole* qui circule dans l'espace public et qui témoignent des représentations sociales. C'est donc à l'occasion de la confrontation des résultats de ces deux types d'analyse que l'on pourra rendre compte de l'écart entre ces deux réalités langagières.

3. Des observables à l'interprétation

Cela pose une dernière question, la plus angoissante pour tout analyste des faits de langage : qu'est-ce qui permet d'interpréter, et au nom de quoi on interprète ? C'est une vaste question qui ne peut être traitée ici en quelques mots. Les philosophes s'y sont employés et particulièrement Ricœur qui discute les notions d'*explication*, de *compréhension* et d'*interprétation*[17]. Avançons cependant que, pour ce qui concerne les

[14] Quant au manque de précision des différents niveaux d'analyse, cela tient aux limites imposées pour un article de revue qui était davantage centré sur l'exposé des résultats de l'analyse que sur ses attendus méthodologiques. Et s'il en est ressorti l'impression que l'auteur prenait ces jugements à son compte, il fait amende honorable pour ne pas avoir été assez explicite.

[15] Voir à ce propos notre : *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017, deuxième partie.

[16] En fait de « réalité langagière », il s'agit évidemment de celle que certains outils d'analyse permettent de rendre compte.

[17] Ricœur P., *Entre herméneutique et sémiotique*, Nouveaux Actes Sémiotiques, PULIM, Limoges, 7, 1990.

faits de langage, se présentent deux interrogations : quel est le point de vue du sujet interprétant ? Quelle opération effectue celui-ci ?

Pour répondre à la première interrogation, il faut distinguer deux points de vue : celui du *sujet récepteur* de l'acte de langage (interlocuteur, lecteur) et celui du *sujet analysant*. Le premier est un acteur social qui a une totale autonomie dans son action d'interprétation. Il interprète l'acte de langage qu'il reçoit en fonction de sa propre identité sociale, de l'identité sociale du locuteur qu'il perçoit, des intentions qu'il lui prête, de ses propres connaissances du monde et de ses propres croyances. L'interlocuteur, le lecteur, sujet interprétant, construit à son tour du sens à partir de l'acte de langage reçu. Il est également constructeur de sens. Ce qui explique que le locuteur n'ait pas la totale maîtrise de son interlocuteur, n'ait pas l'assurance que le sens intentionnel qu'il construit à l'adresse de son destinataire sera le même que celui que construira le récepteur. Sujet énonçant et sujet interprétant construisent chacun du sens, et le sens —les sens— de l'énoncé résulte de cette co-construction. Il convient donc de distinguer les *effets visés* par le locuteur et les *effets produits* chez, et par, le récepteur, sujet interprétant, car rien ne permet de dire *a priori* que les deux coïncideront. On peut penser que dans un échange en face à face, les interactants on davantage de possibilité d'ajuster ce qu'ils disent aux réactions de l'autre, de les rectifier et donc de faire se rapprocher effets visés et effets produits (encore que cela dépende du degré de connaissance et de familiarité qui caractérise leur relation). Mais dans tous les cas de communication où le sujet interprétant est pluriel, représenté par un groupe, un public, un auditoire, il y a fort à parier que ces deux types d'effets ne coïncident que faiblement. Ainsi en est-il des discours publics : plus le public est hétérogène et indéfini, moins grande sera la coïncidence.

Dans une telle hypothèse, on peut assigner au sujet analysant deux positions : de décryptage et d'interprétation. La première consiste à utiliser certains outils d'analyse pour mettre en évidence les caractéristiques de telle production langagière. Par exemple, avec des techniques de transcription et des méthodes plus ou moins automatisées (la lexicométrie), relever les traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexico-sémantiques, du corpus sélectionné, et décrire les processus d'interactions verbales (tours de parole, enchaînements, types de réplique, etc.). La seconde consiste à imaginer les différentes interprétations auxquelles pourraient se livrer divers sujets récepteurs selon leurs conditions de réception, c'est-à-dire tenter de mettre en évidence les différents effets de sens possibles, ce que pour ma part j'appelle les « possibles interprétatifs ».

Quant à l'opération d'interprétation, elle consiste à mettre en relation les résultats du classement d'un décryptage avec *autre chose* que ce sur quoi a porté le décryptage. Cet autre chose peut être : d'autres textes contemporains, d'une autre époque, d'une autre culture (toute interprétation est un travail d'intertextualité dit Ricœur) ; d'autres situations avec les mêmes acteurs (un même orateur politique dans diverses situations) ; d'autres acteurs dans une même situation (de débat, d'interview, de déclaration télévisée) ; d'autres disciplines analysant le même objet (interdisciplinarité). En mettant en relation les caractéristiques du débat de 2007 avec celles des débats présidentiels depuis l'origine de ce genre, Catherine peut déterminer dans quelle mesure celui-ci a constitué une rupture par rapport aux débats précédents, et cela en fonction de l'évolution de l'état des usages linguistiques. En mettant les caractéristiques du discours de Nicolas Sarkozy en relation avec les caractéristiques du discours populiste, je peux mettre en évidence les traits populistes de celui-ci.

Plus généralement, on voit que l'on est, à l'intérieur des sciences humaines et sociales dans une démarche à la fois empirico-inductive et hypothético-déductive qui va de l'observation des phénomènes sociaux, « les observables », à la construction d'un objet en passant par des principes théoriques et un outillage descriptif, aboutissant à une double interprétation interne et externe. Cela explique que l'on ait affaire à divers types d'analyses, à l'intérieur d'un même champ disciplinaire : les unes plus empiriques, plutôt tournées vers le décryptage et la validation interne des outils d'analyse, les autres plus interprétatives, c'est-à-dire plutôt tournées vers des mises en relation discursives. Chacune de ces démarches, en soi nécessaire, porte en elle un risque. Pour la démarche empirique, le risque d'aboutir à une prolifération de détails et de catégories telles que l'on perde de vue l'interprétation des résultats au regard de leur signification psycho-sociale : le risque du *trop particulier*. Pour la démarche interprétative, le risque d'aller trop vite en besogne, en ne tenant pas suffisamment compte de la matérialité discursive : le risque de *masquage conceptuel*. En cela, je souscris à cette réflexion de Catherine : « Le passage du signifiant au signifié implique toujours un certain "saut interprétatif", mais autant que possible avec filet, et toutes sortes de garde-fous dont la nature reste toujours à redéfinir. »[18]

4. Dis-moi quel est ton corpus…

Dans les sciences humaines et sociales, les sciences du langage font partie, comme l'histoire, des disciplines de *corpus*, quand d'autres utilisent prioritairement des procédures d'expérimentation (psychologie sociale), ou d'enquête de terrain (sociologie). Le corpus n'est pas à confondre avec le matériel langagier. Il est le résultat d'une construction selon un certain nombre de critères qui dépendent eux-mêmes de la méthodologie choisie. Autrement dit, ce qui est érigé en objet d'analyse est un ensemble préconstruit d'observables qui témoigne de l'objectif de l'analyse, de ses présupposés théoriques et de sa démarche : dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle sera ton analyse. Il y a donc plusieurs observables, aucun ne pouvant prétendre être plus *vrai* que les autres. Ils sont simplement différents du fait qu'ils sont construits, et c'est bien ainsi, car chacun apporte un point de vue particulier sur l'objet d'analyse. Un traitement statistique des grands corpus tel que l'implémente la lexicométrie met en évidence une masse et une répartition des mots et des structures de phrase qui permet d'établir une certaine cartographie des emplois selon les locuteurs ou les situations. Mais cette cartographie a besoin d'être interprétée, une cumulation d'emplois ne signalant pas les sens qui sont en jeu. Une transcription minutieuse des interactions verbales et la description des traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux permet de relever les caractéristiques des façons de parler des acteurs des interactions, mais elle ne rend pas compte, en soi, d'autres enjeux discursifs plus axiologisés, l'accumulation des détails n'étant pas, à cet égard, forcément pertinente. L'analyse des représentations dont témoignent les productions des acteurs sociaux permet de relever les imaginaires sociaux qui circulent dans l'espace public, mais au risque de contredire d'autres analyses puisqu'il s'agit de représentations.

En tout cas, une chose est certaine —et sur ce point nous coïncidons Catherine et moi— : il n'y a pas d'analyse des discours qui, pour le travail d'interprétation, échappe à la nécessité d'opérer des comparaisons. Comparaison dans le temps pour prendre acte

[18] Kerbrat-Orecchioni C., « De l'analyse du discours à l'analyse des discours », in Soulages J.-C. (dir.), *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, PUR, 2015, p.36.

des changements et des permanences de la langue, des façons de parler, des situations et des dispositifs de communication, afin de ne pas déclarer nouveau ce qui se manifestait déjà dans le passé, ni pérenne ce qui se manifestait autrement. Comparaison dans l'espace, autour de situations de communications similaires exprimées dans d'autres langues dépendant d'autres cultures, afin d'éviter de tomber dans le tout universel ou le tout particulier. Comparaison entre les genres et situations de communication dans un même espace culturel et à une même époque, afin de percevoir les modes d'énonciation et les représentations qui diffèrent selon les genres et celles qui témoignent, au-delà de la différence entre les genres, de la prégnance d'un certain imaginaire social.

Remontons, pour conclure, aux origines des études linguistiques. On connaît les six fonctions du langage de Jakobson si justement décrites. Il faudrait leur ajouter une septième fonction [19] : la fonction interactionnelle. Fonction interactionnelle (ou communicationnelle)[20] qui engloberait la dimension interdiscursive (dialogique, dirait Bakhtine) de l'acte de langage. C'est cette septième fonction qui, à la fois, sélectionne et pluralise le sens des actes de langage. Et selon qu'on la prend en compte, ou non, change la perspective d'analyse et le champ des observables. Pour nous qui analysons le langage, les observables sont notre attache et notre piège.

Références bibliographiques

Binet L. (2015) *La septième fonction du langage*, Grasset.

Charaudeau P. (2008), *Entre populisme et peopolisme*, Paris, Vuibert.

Charaudeau P. (2013) « L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012 », revue *Langage et société* n° 146, décembre 2013, p.35-47.

Charaudeau P. (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas, deuxième partie.

Charaudeau P., et Maingueneau D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil.

Kerbrat-Orecchioni C. (2015), « De l'analyse du discours à l'analyse des discours », in Soulages J.-C. (dir.), *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, PUR, 2015, p.27-36

Kerbrat-Orecchioni C. (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.

Maingueneau D. (2015), « Analyse du discours et analyse des interactions orales : Problèmes de frontières », in Soulages J.-C. (dir.), *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, PUR, p.37-44.

Ricœur P., *Entre herméneutique et sémiotique*, Nouveaux Actes Sémiotiques, PULIM, Limoges, 7, 1990.

Soulages J.-C. (dir.), *L'analyse du discours dans les sciences du langage et de la communication*, Rennes, PUR, 2015.